Elements de langage

INNOVATION   
ET STARTUPS

pourquoi cet objectif ?

* Si l’Etat a fixé ses grandes priorités en matière de technologies et de secteurs dans le cadre de France 2030, **l’Etat « ne sait pas tout »** pour déformer une expression bien connue ! Notre plan comporte donc également **une part de soutien non-ciblé à l’innovation**.
* Ce soutien non-ciblé aux innovations - aussi appelé « **soutien** **bottom-up** » - est destiné aux projets impulsées du terrain et répond à un triple objectif :
  + **Développper notre viver de jeunes entreprises innovantes**, en particulier dans les « deep-tech ».
  + **Réindustrialiser le pays**, avec un objectif de 100 nouveaux sites industriels par an d’ici 2030.
  + **Soutenir l’innovation qui émerge dans les territoires**
  + **Développer les champions de demain**, qui trop souvent, partent chercher des financements à l’étrangers**.** L’objectif est d’avoir 100 licornes françaises dont 25 vertes (à fort impact environnemental) et 10 décacornes (valorisés 10 Mds€) à horizon 2030.

Pourquoi la France peut reussir ?

* Nous disposons de **plusieurs viviers d’entreprise** **innovantes** structurés et dynamiques : la **French Tech** (numérique), la **French Fab** (industrie), la **French Touch** (culture)… nous parlons de plus de 20 000 entreprises innovantes !
* **BPIFrance**, qui opère de nombreux dispositifs de France 2030, **est désormais** **connue de tous** et **présent sur le terrain**, grâce à un réseau d’agents déployé sur tout le territoire
* **Notre pays dispose d’une épargne considérable** : le patrimoine financier des ménages a dépassé les 5 000 Mds€. Par ailleurs, le **secteur** financier qui s’est considérablement développé et tourné vers les entreprises entreprise innovantes : les entreprises de la **French Tech** sont par exemple parvenus à lever **13 Mds€** sur la seule année 2021 !
* Nous avons également **renforcé notre capacité à valoriser notre recherche** **publique** : nous disposons aujourd’hui d’un réseau de 13 société d’accélération de transfert de technologies, qui permettentent à 150 000 chercheurs et doctorants de protéger leurs inventions et de réussir leurs transformations en produit et services. Pour favoriser les partenariats entre nos entrerprises et nos acteurs académiques, notre pays a également un ensemble de 15 entités déidées (IRT et ITE)

Quels leviers pour atteindre cet objectif ?

Pour parvenir à atteindre notre objectif, Il nous faut :

1. **Déployer des moyens renforcés pour l’innovation des entreprises** à tout stade de maturité, avec des dispositifs sélectifs (concours, appels à projets) et plus généralistes (aides guichet), ou la mise en place d’outils d’accompagnement pour épauler les start-ups dans leur développement (e.g. Diags, stratégies PI)
2. **Soutenir la développement de la « deeptech »,** grâce à une enveloppe de 3 Md€ de financement, en partie fléchée vers les fonds propres de ces entreprises.
3. **Soutenir l’industrialisation des start-ups**, grâce à une enveloppe de 2,3 Md€ de financement, pour gagner en souveraineté et en savoir-faire.
4. **Accompagner la croissance et de l’hypercroissance de nos start-ups**, avec par eexmple un soutien en fonds propres et l’initaitve européenne « Scale-Up Europe »

et concretement ?

**Nous soutenons par exemple :**

* Le développement industriel de l’enterprise **InnovaFeed**, qui produit de la protéine d’insecte à destination de l’alimentation animale et végétale. Ses produits sont générés à partir de coproduits agricoles abondamment disponibles en France.
* La startup **GREENMETRICS**, lancée en 2020, dont la mission principale est de mesurer puis réduire l’empreinte environnementale numérique des entreprises.